

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 07/08/2024 - 21418 - 2023 B 04051 - 799 383 997 - AB FLEETCO

Désignation de l'entreprise :SAS SAS AB FLEETCO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *12

Adresse de l'entreprise11 Rue Paul Dubrule 59810 LESQUIN

Durée de l'exercice précédent *12

Numéro SIRET *79938399700027

Néant *

				Exercice N clos le,3111210213	
		Brut1	Amortissements, provisions2	Net3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)AA			
		Frais d'établissement *AB	AC		
		Frais de développement *CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similairesAF	AG		
		Fonds commercial (1)AH	AI		
		Autres immobilisations incorporellesAJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporellesAL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	TerrainsAN	AO		
		ConstructionsAP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industrielsAR	AS		
		Autres immobilisations corporellesAT	AU	45631665	
		Immobilisations en coursAV	AW		
		Avances et acomptesAX	AY		
		389728980		344097314	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalenceCS	CT		
		Autres participationsCU	CV		
		Créances rattachées à des participationsBB	BC		
		Autres titres immobilisésBD	BE		
		PrêtsBF	BG		
		Autres immobilisations financières *BH	BI	3600000	
3600000					
TOTAL (II)BJ		BK	45631665	347697314	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnementsBL	BM		
		En cours de production de biensBN	BO		
		En cours de production de servicesBP	BQ		
		Produits intermédiaires et finisBR	BS		
		MarchandisesBT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandesBV	BW	10081609	
		Clients et comptes rattachés (3)*BX	BY	76579191	
		Autres créances (3)BZ	CA	15256404	
		Capital souscrit et appelé, non verséCB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)CD	CE		
		DisponibilitésCF	CG	20404859	
		20404859			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*CH	CI	2373682		
	TOTAL (III)CJ	CK	124695746		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)CO	1A	45631665	472393061	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Edité à partir de Loop V5.13.0



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise		SAS SAS AB FLEETCO		Néant	☐	*	
				Exercice N 31122023			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....200000..)			DA	200000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	20000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	-202727		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	145103		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	20404903		
	TOTAL (I)			DL	20567279		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	5494228		
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	5494228		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	391561000		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1415636		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	48793688		
	Dettes fiscales et sociales			DY	4561228		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	446331553			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	472393061			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
			Écart de réévaluation libre			ID	
			Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	446331553	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DS

RL



③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS SAS AB FLEETCO										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF			
			services *	FG	88081622	FH		FI	88081622		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	88081622	FK		FL	88081622		
	Production stockée *							FM			
	Production immobilisée *							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP			
	Autres produits (1) (11)							FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	88081622		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	194		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	3078954		
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	4313793		
	Salaires et traitements *							FY			
	Charges sociales (10)							FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce				HS		GA	58521422	
			- dotations aux provisions						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *							GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
	Autres charges (12)							GE	261531		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	66175896		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	21905725			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	22464124		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	22464124		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	-22464124			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW	-558396			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DS
RL



4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053

Désignation de l'entreprise										SAS SAS AB FLEETCO		Néant ☐ *		
												Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	319144019		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	15261836		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	334405855		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	315673116		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	17974675		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	333647791		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)										HI	758063			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	54561			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	422487477			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	422342374			
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)										HN	145103			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières										HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *										HP	
			– Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)										HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)											RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(9)	Dont transferts de charges										A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)										A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives		A6		obligatoires		A9					
			dont cotisations facultatives Madelin		A7									
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8									
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :										Exercice N		
												Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Détail en annexe													
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
											Charges antérieures		Produits antérieurs	

Edité à partir de Loop V5.1 3.0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DS
RL

AB FLEETCO

Société par actions simplifiée au capital social de 200.000 euros
Siège social : 11, Rue Paul Dubrule - 59810 LESQUIN
799 383 997 R.C.S. LILLE

(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES
PRISES PAR ACTE SOUS-SEING PRIVE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 28 Juin 2024,

La société **AVIS Location de Voitures**, société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 2.000.000 € dont le siège est situé Tour Alto, 1 Place Zaha Hadid, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 652 023 961, représentée par son Président, Monsieur Laurent Sculier,

Détenant 199.999 actions de la Société ,

Et

La société **CarFin Finance Holdings Designated Activity Company**, société de droit irlandais immatriculée sous le numéro 463657, dont le siège est 1st Floor, 1-2 Victoria Building, Haddington Road, Dublin 4, Irlande, agissant en qualité d'associé de la Société, représentée par Monsieur Finbarr O'Neill,

Détenant 1 action de la Société,

Agissant en tant que seuls associés détenant l'intégralité des actions de la Société (les « **Associés** »),

I. Étant préalablement précisé :

- que conformément aux dispositions de l'article 13.2.2 des statuts de la Société (les « **Statuts** »), les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte, signé par tous les associés, et
- que la société de Commissaires aux comptes Deloitte & Associés a été informée des présentes,

II. Après avoir pris connaissance :

- De la copie et l'avis de réception de la lettre d'information du Commissaire aux comptes ;
- Du rapport de gestion du Président ;

1
for

- Des comptes annuels (compte de résultat, bilan et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Des rapports du Commissaire aux comptes ;
- D'un exemplaire des Statuts ; et
- De l'ensemble des documents prévus par la réglementation en vigueur.

III. Et ont pris à l'unanimité par acte sous-seing privé les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; et
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuvent les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils leur sont présentés, faisant ressortir un bénéfice de 145.103 €.

Les Associés approuvent également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Les Associés donnent en conséquence quitus entier au Président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Les Associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 145.103,39 € comme suit :

- Au compte « Report à nouveau » 145.103,39 €

Les Associés constatent que, le compte « Report à nouveau » passerait de -202.727,59 € à -57.624,20 €.

Conformément aux dispositions légales, les Associés prennent acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, prennent acte que les comptes ne font apparaître aucune charge ou dépense somptuaire visées à

16/01/2024

l'article 39.4 du Code général des impôts au titre de l'exercice écoulé et aucun amortissement excédentaire ou autre amortissement non déductibles visés à l'article 39.4 dudit Code.

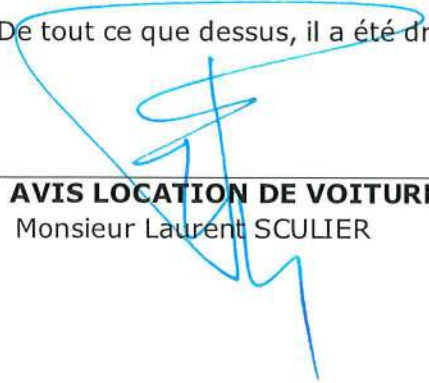
QUATRIEME DECISION

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, décident d'approuver le rapport dans tous ses termes.

CINQUIEME DECISION

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des décisions à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé par tous les Associés.



AVIS LOCATION DE VOITURES

Monsieur Laurent SCULIER



CARFIN FINANCE HOLDINGS

Designated Activity Company

Monsieur Finbarr O'Neill

AB FLEETCO

Société par actions simplifiée

11 rue Paul Dubrule,

59810 LESQUIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

AB FLEETCO

Société par actions simplifiée

11 rue Paul Dubrule

59810 LESQUIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés de la société AB FLEETCO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB FLEETCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Mark Bathgate*

Mark BATHGATE

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	389 728 980	45 631 665	344 097 314	270 860 005
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		389 728 980	45 631 665	344 097 314	270 860 005
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence				
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		3 600 000		3 600 000		
TOTAL		3 600 000		3 600 000		
Total de l'actif immobilisé			393 328 980	45 631 665	347 697 314	270 860 005
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes		10 081 609		10 081 609	31 408 776
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	76 579 191		76 579 191	100 050 482
		Autres créances	15 256 404		15 256 404	5 465 569
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		91 835 595		91 835 595	105 516 052	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités		20 404 859		20 404 859	8 243 835	
TOTAL		20 404 859		20 404 859	8 243 835	
Charges constatées d'avance			2 373 682		2 373 682	2 207 127
Total de l'actif circulant			124 695 746		124 695 746	147 375 791
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			518 024 726	45 631 665	472 393 061	418 235 797
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 200 000)	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-202 727	309 065
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	145 103	-511 793
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	162 375	17 272
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	20 404 903	17 449 160
Total		20 567 279	17 466 433
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	5 494 228	5 737 132
	Provisions pour charges		
Total		5 494 228	5 737 132
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	391 561 000	344 968 016
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 415 636	1 009 676
	Total	392 976 636	345 977 692
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 793 688	33 033 005
	Dettes fiscales et sociales	4 561 228	11 412 065
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Produits constatés d'avance	Autres dettes		4 609 468
	Instruments de trésorerie		
Total		53 354 916	49 054 539
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		446 331 553	395 032 232
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		472 393 061	418 235 797
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		446 331 553	395 032 232
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	88 081 622		88 081 622	71 016 748
	Chiffre d'affaires net	88 081 622		88 081 622	71 016 748
	Production stockée				
Produits d'exploitation (2)	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				303 388
	Autres produits				
Total				88 081 622	71 320 136
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats		194		
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)		3 078 954		1 115 232
Charges d'exploitation (2)	Impôts, taxes et versements assimilés		4 313 793		5 238 314
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations • sur immobilisations amortissements		58 521 422		44 800 536
	d'exploitation • sur actif circulant provisions				
Charges d'exploitation (2)	• pour risques et charges				
	Autres charges		261 531		-152 225
	Total		66 175 896		51 001 857
Résultat d'exploitation		A		21 905 725	20 318 278
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Produits financiers	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)		22 464 124		7 602 977
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total		22 464 124		7 602 977
Résultat financier		D		-22 464 124	-7 602 977
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		-558 398	12 715 301

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	319 144 019	258 934 190
	Reprises sur provisions et transferts de charge	15 261 836	9 864 892
	Total	334 405 855	268 799 082
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 989 281
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	315 673 116	259 893 787
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	17 974 675	18 298 726
	Total	333 647 791	281 181 795
Résultat exceptionnel		F	758 063
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	54 561
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			844 381
		145 103	-511 793
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS SAS AB FLEETCO

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2023

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	11
1.1	Faits caractéristiques de l'exercice	11
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	11
1.2.1	Immobilisations corporelles	11
1.2.2	Créances et dettes	12
1.3	Changement de méthode	12
1.4	Evènements postérieurs à la clôture	12
2	Informations complémentaires pour donner une image fidèle	13
2.1	Intégration fiscale	13
2.2	Amortissements dérogatoires	13
2.3	Résultat exceptionnel	14
2.4	Engagements hors bilan	14
2.4.1	Engagements reçus	14
2.4.2	Engagements donnés	14
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	15
3.1	Etat des immobilisations	15
3.2	Etat des amortissements	16
3.3	Etat des provisions	17
3.3.1	Provisions réglementées	17
3.4	Etat des échéances des créances et des dettes	18
4	Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat	20
4.1	Produits et avoirs à recevoir	20
4.2	Charges à payer et avoirs à établir	20
4.3	Charges constatées d'avance	20
4.4	Capitaux propres	21
4.4.1	Composition du capital social	21
4.4.2	Variation des capitaux propres	21
4.5	Ventilation du chiffre d'affaires net	21
4.6	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	22
4.7	Honoraires des commissaires aux comptes	22
4.8	Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	22

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Avis Budget Group Inc. a confirmé, en date du 8 février 2024, son soutien financier à AB FleetCo pour un minimum de douze mois à partir de la date d'approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2023.

La société a changé l'adresse de son siège social pour le 11 Rue Paul Dubrulle 59810 Lesquin en date du 18 Septembre 2023.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2018-07 du 10/12/2018 applicable à partir des exercices clos le 31/12/2018 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes principales utilisées sont les suivantes :

1.2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Autres immobilisations corporelles : 3 à 20 ans linéaire
- Véhicules : durée variable selon les véhicules en fonction de la durée probable d'utilisation qui est généralement de 9 à 15 mois.

L'amortissement économique, qui est déterminé en tenant compte d'une valeur résiduelle projetée à la fin de la durée visée ci-dessus est complétée par un amortissement fiscal dérogatoire comme mentionné en informations complémentaires.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.2.2 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3 Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.4 Evènements postérieurs à la clôture

En date du 25 Janvier 2024, la société a pris acte de la démission de la société Vistra France Management de ses fonctions de Président de la société et la nomination de la société Intertrust (France) SAS en qualité de nouveau Président.

La société a fait l'objet d'une notification envoyé par l'administration fiscale le 7 mai 2024 concernant un droit de vérification de comptabilité portant sur les déclarations de CVAE pour les exercices 2021 et 2022 et sur la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules portant sur les années 2021 à 2022.

2 Informations complémentaires pour donner une image fidèle

2.1 Intégration fiscale

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

ABFleet Co appartient depuis le 31 décembre 2013 au périmètre du Groupe constitué, dans le cadre des articles 223A à 223Q du C.G.I., par la société Avis Location de Voitures.

La société calcule et verse son impôt à la société tête de groupe (ALV) selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration.

2.2 Amortissements dérogatoires

Afin d'être en accord avec les règles fiscales concernant l'amortissement des véhicules, un complément d'amortissement dérogatoire a été comptabilisé sur l'exercice (16 135 832 euros).

Ce montant correspond à la différence entre l'amortissement reconnu par les règles fiscales au taux de 20% par an et l'amortissement économique pratiqué par la société AB FLEETCO. La charge complémentaire a été comptabilisée en charge exceptionnelle.

Par ailleurs, une reprise pour amortissement dérogatoire a également été constatée (13 180 089 euros).

2.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 758 064 euros est composé des éléments suivants :

Amortissements dérogatoires	Montants
Dotations	-16 135 832
Reprises	13 180 089
Dotations et reprises exceptionnelles	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-1 838 844
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 081 747
Opérations en capital	
Produits de cessions d'élément d'actif	314 176 341
Bonus écologique	4 967 678
Valeur nette de éléments d'actifs cédés	-315 673 116
TOTAL	758 064

2.4 Engagements hors bilan

2.4.1 Engagements reçus

La société Avis Location de Voitures SAS s'engage à verser un loyer tous les mois à la société AB FleetCo SAS en deux parties :

- Loyer de base : Le montant de l'amortissement de chaque véhicule loué à AB Fleetco SAS durant le mois associé à compter de la date du début du contrat de location.
- Loyer variable : Tous les montants dus par AB Fleetco SAS en vertu de la priorité des paiements à l'exclusion notamment des remboursements de la convention de crédit, de tout montant payable par AB FleetCo SAS pour lequel AB FleetCo SAS a déjà indemnisé, et les montants dus par AB FleetCo SAS au titre de tout contrat constructeur ou concessionnaire. Avis Location de Voitures SAS assume toute perte ou plus-value réalisée sur la vente de véhicules à risque au cours du mois.

2.4.2 Engagements donnés

Pour sûreté et garantie de l'exécution de ses obligations garanties, AB FleetCo SAS affecte à titre de nantissement, conformément aux dispositions des articles L. 142-1 et suivants du Code de commerce, au profit des établissements du crédit dans le cadre du programme de titrisation, son Fonds de Commerce.

Le Fonds de Commerce comprend l'université des éléments corporels et incorporels le composant, notamment les véhicules figurant sur le poste Autres immobilisations corporelles pour un montant net de 344 097 314 € au 31/12/2023.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Etat des immobilisations

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	300 597 207	447 431 886	358 300 112	389 728 980
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL I		300 597 207	447 431 886	358 300 112	389 728 980
Financières	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	3 600 000	-	3 600 000
TOTAL II		-	3 600 000	-	3 600 000
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		300 597 207	451 031 886	358 300 112	393 328 980

3.2 Etat des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	29 737 201	58 521 422	42 626 958	45 631 665
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL		29 737 201	58 521 422	42 626 958	45 631 665

3.3 Etat des provisions

3.3.1 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	17 449 161	16 135 832	13 180 089	20 404 903
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	17 449 161	16 135 832	13 180 089	20 404 903

3.4 Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	3 600 000	-	3 600 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	76 579 191	76 579 191	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	4 687 590	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	10 539 543	10 539 543	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	29 272	29 272	-
Charges constatées d'avance		2 373 682	2 373 682	-
TOTAL		97 809 278	94 209 278	3 600 000

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	391 561 000	391 561 000	-	-
Emprunts et dettes financières divers		351 399	351 399	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		48 793 689	48 793 689	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		97 340	97 340	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 443 468	4 443 468	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 420	20 420	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		1 064 238	1 064 238	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		446 331 553	446 331 553	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	388 500 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	341 500 000

4 Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

4.1 Produits et avoirs à recevoir

MONTANT DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR	Montant TTC
Clients factures à établir	18 175 259
TOTAL	18 175 259

4.2 Charges à payer et avoirs à établir

MONTANT DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR	Montant TTC
FNP	17 952 215
C3S	97 340
Autres emprunts et dettes	351 399
Etat charges à payer	20 420
TOTAL	18 421 374

4.3 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges d'exploitation			2 373 682		
Charges financières					
Charges exceptionnelles					
TOTAL			2 373 682		

4.4 Capitaux propres

4.4.1 Composition du capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	200 000	1,00
Position fin de l'exercice	200 000	1,00

4.4.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	200 000	-	-	200 000
Réserves, primes et écarts	20 000	-	-	20 000
Report à nouveau	309 066	-511 793	-	-202 728
Résultat	-511 793	145 103	-511 793	145 103
Provisions réglementées	17 449 161	16 135 832	13 180 089	20 404 903
-TOTAL	17 466 433	15 769 142	12 668 296	20 567 279

4.5 Ventilation du chiffre d'affaires net

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	88 081 622	-	88 081 622
- Services			
Chiffre d'affaires net	88 081 622	-	88 081 622

4.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		-558 399	758 064
Impôt au taux de :	25	-134 955	189 516
Impôt sur PVL		-	-
Résultat après impôts		- 423 444	568 548

4.7 Honoraires des commissaires aux comptes

	MONTANT HT
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	55 000
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	55 000

4.8 Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

La société ABFleet Co détenue par Avis Locations de Voitures rentre dans le périmètre de consolidation de la société :

Avis Budget Group INC
6 Sylvan Way
PARISPANNY, New Jersey, 0704